

Nantes, le 8 juillet 2021

Le site de Cordemais aura un avenir

EDF vient d'annoncer sa décision de mettre un terme au projet Ecocombust de reconversion énergétique de la centrale à charbon de Cordemais en raison notamment du coût trop élevé du projet et de l'absence de partenaire industriel.

Ce projet innovant visant à substituer au charbon des granulés issus de la valorisation de déchets « bois » permettait pourtant d'offrir un avenir à un site industriel majeur de notre région à la suite de la décision de l'Etat de fermer les centrales à charbon à l'horizon 2022.

S'inscrivant pleinement dans le cadre de sa feuille de route transition énergétique, le projet Ecocombust a été soutenu dès l'origine par la Région des Pays de la Loire.

Aujourd'hui, l'avenir de la centrale de Cordemais est à nouveau posé.

Si EDF confirme en effet sa volonté de poursuivre l'exploitation du site en utilisant du charbon jusqu'en 2024 voire 2026, la question de la reconversion industrielle de Cordemais doit être abordée dès à présent.

Je suis convaincue que Cordemais peut demain s'affirmer comme un site d'excellence exemplaire en matière de transition énergétique sur le plan national et européen. L'Etat doit prendre ses responsabilités et la pleine mesure de l'impact qu'aurait, pour tout un territoire, l'absence de perspectives d'avenir pour ce site industriel.

J'ai demandé à Madame Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique, un rendez-vous en urgence pour que soit lancée très rapidement cette réflexion sur le devenir du site de Cordemais, pôle économique de référence pour l'ensemble de l'économie ligérienne.

La Région des Pays de la Loire entend y prendre toute sa part et les élus locaux comme les salariés peuvent compter sur ma détermination à tout mettre en œuvre pour que Cordemais ait un avenir.

Christelle Morançais
Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97